

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31. 10. 2018

Dossier complet le :

16. 11. 2018

N° d'enregistrement :

F09318P0353

1. Intitulé du projet

Construction d'une zone d'activités sur un ancien site de la société BUTAGAZ localisé au lieu-dit La Croisière à Bollène (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes Rhône Lez Provence

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Anthony ZILIO, Président de la CCRLP

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 2 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- Rubrique n°39 de l'annexe de l'article R122-2 du Code de l'Environnement.	Emprise totale du terrain : 2,36 ha Surface de plancher (SDP) totale prévue : 11 814 m <sup>2</sup> au maximum: examen au cas par cas
- Rubrique 41 (aires de stationnement ouvertes au public)	Création d'aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La réalisation du projet implique la démolition complète de tous les bâtiments existants (usine, entrepôts, annexes) qui occupent le site.

Le projet consiste principalement en la réalisation d'un bâtiment commerciaux ou industriels répartis sur 21 lots.

Une voie carrossable d'accès sera créée dans la zone de projet, reliant l'avenue Pellegrin à la route de Rode.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet s'inscrit dans la mutation urbaine du secteur de la Croisière.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet** **4.3.1 dans sa phase travaux**

Il s'agit d'un chantier de construction de bâtiments en contexte périurbain urbain.

Le chantier consistera en :

- La déconstruction de la totalité des hangars et locaux existants sur l'emprise du projet, et l'évacuation des matériaux vers les filières appropriées,
- Les opérations de dépollution du terrain en fonction des investigations,
- des terrassements, excavations, nivellements.
- la construction des bâtiments (gros œuvre et finitions) dont infrastructures.
- la réalisation des abords et d'aménagements paysagers.

#### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les bâtiments seront à usages commerciaux ou industriels.

Ces usages induiront les circulations automobiles et piétonnes associées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

Le projet sera soumis à la procédure "loi sur l'eau" définie à l'article R214-1 du code de l'environnement (rubrique 2150) car la surface totale du projet intercepterait un bassin versant des eaux de pluie d'environ 9 hectares.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprises globales d'aménagement .....	23 628 m <sup>2</sup>
Surface de voirie.....	3805 m <sup>2</sup>
Espaces verts .....	5785 m <sup>2</sup>
Pietonnier.....	1110 m <sup>2</sup>
Surface au plancher .....	plafonné à 50% de la surface du lot
Surface imperméabilisée.....	plafonné à 75% de la surface du lot

4.6 Localisation du projet  
 Adresse et commune(s)  
 d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 44°26'97"E Lat. 04°7'11"N

Parcelles dans zone "La croisière" à  
 Bollène (84)

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est le Rhône (ZNIEFF de type II n°930012343), située à moins de 100 m du projet. Les autres ZNIEFF à proximité sont le Lez (ZNIEFF II n°93020330) à 1 km à l'est, le massif de Bollène/Uchaux (ZNIEFF I n°930012346) à 3 km au sud est, le Vieux Rhône de la Désirade (ZNIEFF I) à plus de 5 km à l'ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche est à un peu plus de 10 km au nord de la zone d'étude ; il concerne le site Roussas.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en voisinage d'infrastructure de transport classée en zone de bruit par arrêté préfectoral du 02/02/2016
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en dehors de zone réglementaire, mais il existe sur la commune de Bollène : - le PRI du Lez : prescrit le 08/08/2000 et approuvé le 13/12/2006 - le PPRI du Rhône prescrit le 09/06/1999 et approuvé les 20/01/2000 - le PPRI du Rhône révisé prescrit le 07/05/2002 : approuvé le 21 juin 2007. - le TRI d'Avignon par arrêté national du 06/11/2012 Il est concerné par les installations nucléaires, des ruptures de barrage et des mouvement de terrain. Il est situé dans la zone d'aléas faible de retrait-gonflement des sols argileux et dans la zone modérée seisme.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bases de données BASIAS et BASOL ne recensent aucune pollution de sol sur la zone de projet. Toutefois, au sud, la zone d'étude était occupée par un site industriel (BUTAGAZ) qui peut avoir engendré des pollutions de sol ou être à l'origine d'éléments enterrés (type cuves...)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située en dehors d'une périmètre de protection rapprochée d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le hameau du Barry (Bollène), à 6 km au nord est de la zone de projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est située à moins de 100 m des 2 sites « Natura 2000 » : • La Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Marais de la Vieille » (Directive « oiseaux ») • La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Rhône aval » (Directive « habitats »)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le hameau du Barry (Bollène), à 6 km au nord est de la zone de projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis les prélèvements pour l'alimentation en eau potable (réseau public d'adduction), le projet ne générera pas de prélèvement en lien avec une activité particulière.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les premières investigations géotechniques n'ont pas détecté d'eau souterraine (nappe ou circulations). Le projet induit au nord une modification des surface imperméabilisées, donc infiltration déficitaire par rapport à la situation actuelle. Un bassin d'infiltration est prévu sur le périmètre du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet occasionnera d'une part une évacuation de matériaux issus des démolitions, et d'autre part des déblais pour la réalisation des niveaux de sous-sol. Une estimation précise des volumes et de leurs destinations sera réalisée avant la phase travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sud, le site est actuellement occupé par d'anciens bâtiments en ruine. Cette partie va être remplacé par une zone bâtie en activité. Au nord, le projet va nécessiter le défrichement d'environ 1000 m <sup>2</sup> de zones boisées . Il nécessiterait aussi l'abattage de 2 arbres remarquables (noté A28 et A29 sur le PLU), mais qui n'ont pas été observés sur le terrain par le géomètre expert.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est située à moins de 100 m des 2 sites « Natura 2000 ». Le projet est situé en dehors de ses 2 sites, donc il n'a pas d'incidence sur la perte d'habitats. En revanche les espèces concernées par les zones Natura 2000 sont mobiles et peuvent, pour certaines espèces (oiseaux, chauves-souris), se retrouver dans la zone du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A moins de 100 m au nord du projet, présence de 2 établissements classés ICPE (SAS Corbas, et Les Mets de Provence). Risque transport de matières dangereuses (TMD) par voies ferrées et par voies routières Risque rupture de barrage concédé énergie (classe A) et PPI : usine de Bollène Risque centrale nucléaire (Tricastin)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation : non concerné. Zone d'aléas faible de retrait-gonflement des sols argileux Zone modérée séisme
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, par sa nature, générera des déplacements (allers-retours du domicile au travail) des utilisateurs des locaux. Les stationnements sont prévus pour accueillir les véhicules afin d'éviter l'encombrement de la voirie.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets seront intrinsèques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux déplacements motorisés générés,</li> <li>• au chauffage,</li> <li>• à l'activité.</li> </ul> <p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p> <p>Les eaux pluviales ruisselleront sur les surfaces imperméabilisées supplémentaires et seront collectées dans un bassin de rétention.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées générées par les utilisateurs des lieux seront collectées et traitées via le dispositif d'assainissement qui dessert la ville.</p> <p>Dépend de la nature des activités (industrielle ou commerciale) qui s'implanteront sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier générera des déchets divers, collectés par des bennes dédiées et évacués selon les filières appropriées.</p> <p>En fonctionnement, les activités industrielles ou commerciales seront sources de déchets ménagers et assimilés. Ils seront collectés et évacués par les filières de gestion des déchets ménagers en place sur la commune de Bollène</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la partie Nord, le projet induit une mutation d'usage, d'activités agricoles (prairie de fauche) vers un usage commercial/industriel. Au sud, il remplace un ancien site BUTAGAZ, donc garde le même type d'usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit une gestion des eaux pluviales via un bassin de rétention et l'aménagement des espaces verts .

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prévoit la mutation d'une friche industrielle en un secteur d'activité économique. Cette mutation permet de valoriser le site et de gérer les déchets actuellement présents sur le site (notamment l'amiante).

Les impacts éventuels du projet sur le milieu naturel seront étudiés dans le dossier de gestion des eaux pluviales, encadré par la procédure loi sur l'eau (articles R214-1 et suivants du code de l'environnement).

La séquence ERC (Eviter Réduire Compenser) sera décrite dans le Permis de Construire.

A ce titre une étude d'impact sur l'environnement semble redondante.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 : analyse HAP sur enrobés, SOCOTEC/SYNLAB juillet 2018 - Annexe 8 : diagnostic amiante, SOCOTEC 2018 - Annexe 9 : diagnostic déchets, SOCOTEC 2018 - Annexe 10 : étude géotechnique, FONDASOL mars 2018

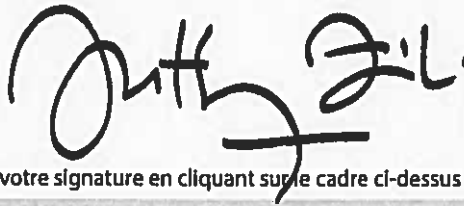
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bollène

le,

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

